

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>38331</b>	De <b>M. Luc Chatel</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Haute-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Défense		<b>Ministère attributaire</b> > Défense
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> > Mali	<b>Analyse</b> > situation politique.
Question publiée au JO le : <b>24/09/2013</b> Réponse publiée au JO le : <b>19/11/2013</b> page : <b>12033</b>		

### Texte de la question

M. Luc Chatel interroge M. le ministre de la défense sur l'opération Serval. Alors que le Mali commence sa reconstruction politique après l'élection de son président Ibrahim Boubacar Keïta, il lui demande de bien vouloir lui faire un point sur la situation sécuritaire de la zone nord du Mali et sur le retrait progressif des forces françaises engagées sur le terrain.

### Texte de la réponse

La localisation et l'appréciation des moyens logistiques et humains dont disposent les groupes armés djihadistes, ainsi que l'évolution des relations entre les groupes armés signataires, le 18 juin 2013, des accords de Ouagadougou et le gouvernement malien, constituent les principaux éléments permettant d'évaluer le degré de sécurité dans le Nord du pays. Fortement affaiblis par les offensives menées dans le cadre de l'opération Serval et par la pression constante exercée sur eux, les groupes armés djihadistes restent présents dans cette région et tentent de se restructurer, comme en témoignent la création de l'organisation Al Mourabitoune, née de la fusion de la Katibat de Mokhtar Belmokhtar et du Mouvement pour l'unicité et le Djihad en Afrique de l'Ouest, mais également les accrochages récents survenus sur le théâtre d'opérations. Ces groupes sont toutefois aujourd'hui contraints de recourir à des modes d'action essentiellement terroristes et de chercher de nouvelles zones sanctuaires plus éloignées, au Mali (Timétrine, désert Nord Tombouctou) ou hors de ses frontières (Sud de l'Algérie et de la Libye, Nord du Niger). L'assassinat odieux des deux journalistes français est venu confirmer dramatiquement cette évolution de la menace. Par ailleurs, la mise en oeuvre des accords de Ouagadougou et les premières annonces faites par le Président Keïta n'ont à ce jour satisfait ni les Touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad ou du Haut conseil pour l'unité de l'Azawad, ni les membres du Mouvement arabe de l'Azawad. Dans ce contexte, les tensions perceptibles au sein de ces organisations entre radicaux et tenants du dialogue avec Bamako, et au-delà entre ces mouvements et les forces armées maliennes présentes dans le Nord du pays, apparaissent comme des menaces pour la sécurité. Enfin, dans l'allocution prononcée le 19 septembre dernier à l'occasion de l'investiture de son homologue malien, le Président de la République a indiqué que le retrait des troupes françaises engagées dans ce pays interviendra progressivement, selon une planification clairement établie. Au titre de la relève en cours, les effectifs de la force Serval seront ainsi ramenés de 3 200 à 2 500 hommes. Par la suite, consécutivement aux élections législatives, prévues les 24 novembre et 15 décembre prochains, durant lesquelles les militaires français soutiendront les forces maliennes chargées de sécuriser cet événement, la réduction du volume de notre contingent se poursuivra.